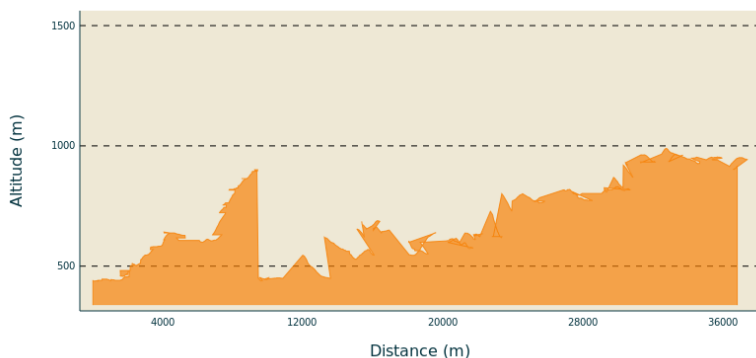


# Boucle Ouest - VTT FFC N°4 Noir

VAL EYRIEUX - ACCONS



## Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 36.6 km

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Sommet et points de vue

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

## Itinéraire




**Départ** : La Guinguette, Le Cheylard

**Arrivée** : La Guinguette, Le Cheylard

**Balisage** : ► VTT Circuit local

Communes : 1. ACCONS 2. ARCENS 3. DORNAS 4. JAUNAC 5. LE CHEYLARD 6. MARIAC 7. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

Suivre le balisage VTT FFC VTT N°4 Noir.

1. De l'Office de Tourisme, longer la *rue St Joseph* et prendre ensuite à droite *Autres Directions* sur la D 578.
2. 705 m : Prendre la D 120, direction *Saint Agrève*.
3. 2 km 23 : Quitter la D 120 et monter à gauche la route direction *Selve*. Dans *Selve* monter à droite la piste balisée rouge-blanc.
4. 3 km 65 : Reprendre la route à droite.
5. 4 km 58 : Au col, suivre à droite le GR  et le quitter 500 m après à droite.
6. 6 km : A *Corneduc*, prendre la route à droite.
7. 6 km 82 : A l'intersection monter à gauche.
8. 7 km 75 : Monter à droite direction *La Borne*.
9. 8 km 91 : Monter le sentier à gauche direction *col des Farasches*. Au col prendre la piste à gauche.
10. 10 km 13 : A l'intersection *La Berche* prendre direction *Le Pont de Fromentières*. Poursuivre par le chemin de crête (GR ) et refermer les barrières.
11. 13 km 86 : A l'intersection *Le réservoir* prendre direction *St Andéol*. Poursuivre sur le GR .
12. 16 km 3 : A l'intersection *Cornuscle* descendre la petite route direction *Le Pont-de-Fromentières*.
13. 17 km 88 : Dans *Girond* aller à droite et poursuivre par la piste.
14. 21 km 63 : Au carrefour *l'Aubépin* prendre direction *Dornas*.
15. 24 km : Au poteau *Replay*, descendre à gauche, direction *Dornas*.(descente technique)
16. 25 km 16 : Prendre à droite après la passerelle par la D 578.
17. Prendre ensuite la 1ère rue à gauche, (bar restaurant).
18. Avant la place, prendre la ruelle à gauche et traverser le petit pont.
19. 26 km 31 : A la fourche prendre la route à droite et poursuivre par la piste.
20. 27 km 20 : Rejoindre la D 578.

21. Après le pont et la dernière maison de *La Chaise*, monter à droite le sentier.
22. 29 km 35 : Descendre la D 578 en direction du *Pont-de-Fromentières*.
23. Au rond-point avant l'usine, monter à droite la petite route, direction d'*Accons*.
24. A *Chaussinand* aller à droite.
25. Continuer sur la piste à gauche.
26. 30 km 90 : A l'intersection *Le réservoir*, descendre direction *Accons*.
27. 31 km 60 : A *Accons* prendre la D 282 à droite au niveau de l'ancienne école.
28. 33 km 26 : Après le château de la Mothe, monter la petite route à droite et rejoindre la dernière maison.
29. 34 km 40 : Après le chemin rejoindre la petite route à *Coudiol*, puis descendre à droite direction *Le Cheylard*.
30. 36 km 30 : A l'hôpital du Cheylard, descendre à gauche et passer sous le pont. Récupérer le sentier au fond du parking et suivre le bord de rivière.



## ⚠️ Recommandations

**Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !**

### Comment venir ?

#### Accès routier

Depuis Saint-Sauveur-de-Montagut, suivre la D10 direction Le Cheylard, puis rentrer dans Le Cheylard et rejoindre la mairie. A proximité du pont, en dessous, se trouve le parking de la Guinguette.

Depuis Saint-Agrève, prendre la direction de Saint-Julien-d'Intres, puis Saint-Martin-de-Valamas, puis Le Cheylard par la D120.

#### Parking conseillé

Parking de La Guinguette (proche de la mairie), Le Cheylard

## Accessibilité

---



Recommandé pour le VAE